

**DELIBERATION**  
**N°2016-82 du 27 septembre 2016**

**OBJET - COMITE TECHNIQUE : DESIGNATIONS**  
**SUITE A RECOMPOSITION DU CONSEIL**  
**COMMUNAUTAIRE**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 27 septembre 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 septembre 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 24 de la délibération n°2016-72 à 2016-71 à 2016-86  
25 de la délibération n°2016-87 à 2016-88  
26 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Nombre de pouvoirs : 9 de la délibération n°2016-72 à 2016-86  
8 de la délibération n°2016-87 à 2016-88  
7 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

*Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC est nommée secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-87), Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2016-89), M. Romain GRYZKA, M Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

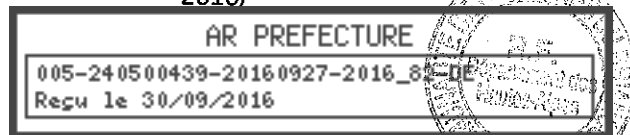
**Avaient donné pouvoir :**  
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohammed DJEFFAL  
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM  
Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI (de la délibération n°2016-72 à 86)  
M. Bruno DAVANTURE à M. Yvon AIGUIER  
Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2016-72 à 88)  
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER  
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI  
M. Pierre LEROY à M. Jean-Pierre SEVREZ  
M. Olivier FONS à M. Guy HERMITTE

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-201;

**Vu** la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social ;

**Vu** le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;



**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2014-45 du 21 mai 2014 portant composition du comité technique et conditions de l'avis ;

**Vu** les avis du bureau du 29 août et le 12 septembre 2016 ;

**Vu** l'avis de la commission « administration générale et finances » du 12 septembre 2016 ;

**Considérant** que la tenue d'élections municipales à Saint Chaffrey et le renouvellement de l'assemblée délibérante de la commune le 10 juillet 2016 a conduit à la recomposition du conseil communautaire ;

**Considérant** qu'il y a lieu en conséquence de remplacer les représentants ayant perdu leurs mandats communautaires ;

**Considérant** que le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux présentes nominations ;

### Le Conseil Communautaire à l'unanimité.

- **Désigne :**  
Mme Francine DAERDEN, membre titulaire,  
M. Yvon AIGUIER, Mme Catherine GUIGLI et M. Nicolas GALLIANO, membres suppléants,  
du comité technique (CT) ;
- **Précise** qu'en conséquence, la commission est désormais composée comme suit :

<b>Comité Technique</b>	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
CHEVALIER Jean-Louis	GUERIN Nicole
FARDELLA Alain	AIGUIER Yvon
FINE Sébastien	GUIGLI Catherine
DAERDEN Francine	MICHELON Philippe
VIUJAS Jean-Franck	GALLIANO Nicolas

- **Charge** le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,

**Alain FARDELLA**



Date affichage : 30 SEP. 2016